

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 17 mars 2026
Délibération 31

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la modification de la maquette du master Droit privé
Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la modification de la maquette du master Droit privé

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Lorraine de BOUCHONY (PERSONNALITE EXTERIEURE), Arnaud DEGIOANNI (PERSONNALITE EXTERIEURE), Nadège GROSBOIS (PERSONNALITE EXTERIEURE), Meltem DEMIR (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 1

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENTS/EXCUSES : 4

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
975 U.F.R. DE DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 68 32
7, rue de la Liberté
93026 Saint-Denis cedex